

## Du Mexique à l'Italie, en passant par les États-Unis : les volontaires québécois dans les conflits du XIX<sup>e</sup> siècle

Jean Lamarre

Number 90, Summer 2007

Aventuriers et aventurières : des Québécois au quatre coins du monde

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/6946ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

### ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Lamarre, J. (2007). Du Mexique à l'Italie, en passant par les États-Unis : les volontaires québécois dans les conflits du XIX<sup>e</sup> siècle. *Cap-aux-Diamants*, (90), 23–27.

DU MEXIQUE À L'ITALIE, EN PASSANT PAR LES ÉTATS-UNIS :

## LES VOLONTAIRES QUÉBÉCOIS DANS LES CONFLITS DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE

PAR JEAN LAMARRE

**L**es rapports que les Québécois et les Québécoises d'aujourd'hui entretiennent avec la guerre demeurent encore ambigus. Si, dans l'inconscient collectif, la « guerre » renvoie souvent à des points tournants de leur histoire, comme à la défaite française de 1760 aux mains des Britanniques, elle fait plus généralement écho aux deux conflits mondiaux du XX<sup>e</sup> siècle et à la farouche opposition qu'ont manifestée les Canadiens français à l'endroit de la conscription. En plus d'engendrer d'intenses tensions sociopolitiques au Canada, ces épisodes et l'analyse dont ils ont été l'objet ont surtout mis en évidence le refus des Canadiens français de participer aux deux guerres.

Cette façon d'aborder ce thème en termes d'opposition à la guerre, voire à toutes les guerres, escamote une partie de la réalité. Ce n'est que lorsque le volontariat a cédé le pas à l'obligation de s'enrôler que les Canadiens français se sont rebiffés. Car nombre d'entre eux se sont enrôlés volontairement lors des conflits modernes et certains se sont même engagés de leur propre gré dans des conflits étrangers, venant ainsi nuancer l'idée selon laquelle les Canadiens français se soient toujours vivement opposés à toute participation à la guerre.

Le XIX<sup>e</sup> siècle offre trois cas particuliers où des Canadiens français, pour différents motifs, se sont en-

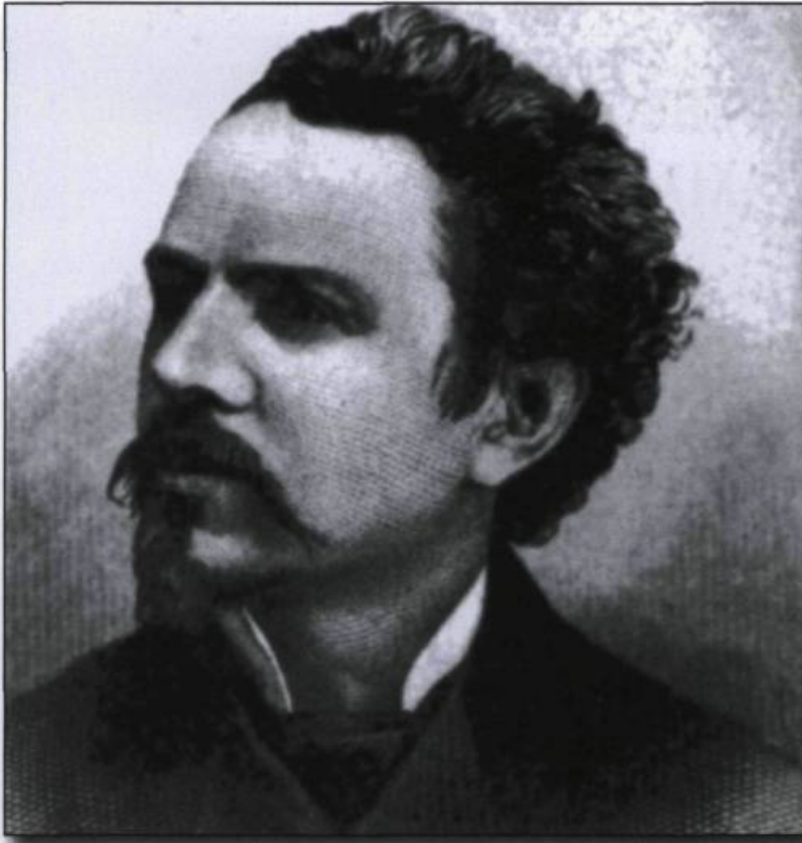
rôlés volontairement dans des guerres étrangères. Ils se portent volontaires pour soutenir la France au milieu des années 1860 dans son dessein de prendre le contrôle du Mexique et de recréer un empire français en Amérique. D'autres répondent à l'appel du pape Pie IX à la fin des années 1860 afin de défendre Rome et ses États pontificaux contre la volonté d'unification de Giuseppe Garibaldi. Mais surtout, durant la guerre de Sécession américaine, des dizaines de milliers de Canadiens français s'enrôlent volontairement dans les armées du Nord qui combattent les esclavagistes du Sud.

### DES CANADIENS FRANÇAIS EN SOUTIEN À LA FRANCE AU MEXIQUE

La participation des Canadiens français à cette guerre demeure timide. Elle témoigne néanmoins de la volonté de certains d'entre eux d'appuyer l'ancienne mère patrie dans sa volonté de chercher à recréer en Amérique un nouvel empire français. Replongeons-nous dans le Mexique du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. L'indépendance accordée en 1821 à cette colonie par l'Espagne n'a pas pour effet de stabiliser pour autant le pays qui, dès lors, est en proie à une grave crise politique et à de vives tensions raciales entre Blancs, Métis et Amérindiens qui composent la population mexicaine. La vie politique du pays est marquée par de nombreux

■ Zouaves sur le champ de bataille en Italie, vers 1869. (*Le Mémorial du Québec*, Tome III, p. 217).





■ Narcisse-Henri-Edmond Faucher de Saint-Maurice (1844-1897), officier journaliste et écrivain. Il combattit au Mexique dans les armées de Maximilien (1864-1866). Il fut blessé deux fois. (Archives et bibliothèque nationales du Québec).

coups d'État qui ajoutent à l'instabilité. En 1858, un nouveau renversement de gouvernement propulse Benito Juárez, un Amérindien, au pouvoir. Après avoir échappé à un coup d'État en 1861, Juárez, dans l'espoir de compter sur des capitaux pour redresser l'économie du pays, décide de suspendre le paiement des dettes que le Mexique avait contractées auprès de l'Angleterre, de l'Espagne et de la France.

En réaction, les pays créditeurs envoient une force expéditionnaire au Mexique. Mais dès 1862, Britanniques et Espagnols décident de se retirer. La France y demeure, avec la ferme intention de prendre le contrôle du pays. Napoléon III y voit alors une occasion unique de recréer un empire catholique qui pourrait s'opposer à la République protestante américaine sur le continent. La situation est d'autant plus idéale que les Américains sont eux-mêmes aux prises avec leur fratricide guerre civile.

Dès lors, le général Charles Ferdinand Latrille de Lorencez, à la tête du commandement militaire français, reçoit l'ordre de s'emparer de Mexico qu'il atteint le 5 mai 1862 sans pour autant en prendre le contrôle. Sous le commandement d'Élie-Frédéric Forey, 26 000 hommes arrivent en renfort, en septembre 1862, relançant ainsi l'offensive française qui ne donne les résultats escomptés qu'en juillet 1863 alors que Juárez est forcé de quitter Mexico et se réfugie près de la frontière américaine. Mexico

tombe aux mains des Français et un groupe de notables mexicains offre la couronne impériale à l'archiduc d'Autriche, Maximilien de Habsbourg.

Malgré la prise de Mexico, la France ne réussit pas à contrôler l'ensemble du territoire. La guérilla s'organise et fait rage en région, notamment dans la ville d'Oaxaca, fief du chef rebelle Porfirio Diaz. Le général Achille Bazaine, qui remplace le général Forey à la fin de 1864, reçoit l'ordre de mener les opérations dans cette région. Quelques mois plus tard, Diaz signe la reddition d'Oaxaca, sans que la rébellion ne soit matée pour autant. Si bien qu'en 1866, après quatre ans de combat, la France n'a pas atteint son objectif. Alors que la guerre de Sécession se termine aux États-Unis et que le ministre des Affaires étrangères américain, William H. Seward, fait clairement savoir à Napoléon III que son pays désapprouve fortement l'intervention française contre le gouvernement républicain de Juárez et qu'il exige le retrait des troupes françaises, Napoléon III décide de retirer son armée. En février 1867, le dernier navire français quitte le Mexique. Pour sa part, l'empereur Maximilien connaît une fin tragique. Refusant d'abdiquer, il se réfugie à Santiago de Querétaro où il accepte de se rendre, croyant pouvoir quitter le Mexique sur le prochain navire en direction de l'Europe. Mal lui en prit. Il est fait prisonnier, condamné à mort et exécuté le 19 juin 1867.

L'état des recherches ne permet pas de connaître le nombre de Canadiens français qui ont participé à cette guerre. Mais nous savons que certains se rendent au Mexique à partir de juin 1863 pour soutenir la France. Narcisse-Henri-Édouard Faucher de Saint-Maurice, farouche partisan de la France, combat avec l'armée française en 1864-1865 à titre de sous-lieutenant. Il reçoit la médaille du Mexique et la croix de l'ordre militaire de Guadelupe et fait part de son expérience militaire par la suite à travers de nombreux écrits. Honoré Beaugrand, qui se fera élire maire de Montréal en 1885, auteur de *La Chasse-galerie* et du roman paru à Fall River au printemps de 1878, *Jeanne la fileuse : épisode de l'émigration franco-canadienne aux États-Unis*, qui retrace l'aventure d'une jeune Canadienne française émigrée dans une ville industrielle de la Nouvelle-Angleterre, participe également à ce conflit et s'illustre particulièrement dans la guerre anti-guérilla qui est menée à partir de 1864.

#### DES CANADIENS FRANÇAIS RÉPONDENT À L'APPEL DU PAPE

Des Canadiens français ont également offert volontairement leur service au pape Pie IX à la fin des années 1860 afin de le soutenir dans son combat contre Garibaldi qui avait entamé le processus d'unification de la péninsule italienne et ainsi maintenir le contrôle sur Rome et les États pontificaux. Le processus d'unification de la péninsule,

qui s'amorce en 1848 dans la foulée des révolutions libérales qui marquent de nombreux pays européens à cette époque, entre dans sa dernière phase lorsque les forces unificatrices du roi Victor-Emmanuel II tentent de prendre le contrôle des États pontificaux. Le pape lance alors un appel aux catholiques de tous les pays pour qu'ils se joignent aux zouaves pontificaux, corps militaire créé en 1860 afin de protéger le pape et ses territoires. L'appel est lancé du haut des chaires des églises catholiques du Canada français et plus de 500 Canadiens répondent à l'appel et quittent le pays pour se joindre, en 1868, aux zouaves qui s'allient à l'armée française pour combattre les forces unificatrices. Le combat est inégal. L'entrée des troupes italiennes de Victor-Emmanuel II à Rome, le 2 juillet 1870, consacre l'annexion de Rome, capitale de l'État de l'Église. L'unification est achevée le 20 septembre 1870 et Rome devient la capitale de l'Italie unifiée.

D'après les informations que nous possédons, les Canadiens français auraient surtout été affectés à la chasse aux bandits et aux « guérilleros » dans les collines avoisinantes de Rome. Peu de Canadiens français sont morts lors des affrontements et ceux qui périrent le doivent plus à la maladie qu'au combat.

Après la défaite, les Canadiens français reviennent au pays, et plusieurs d'entre eux forment dans leurs paroisses des groupes paramilitaires de zouaves qui prennent surtout part à des processions religieuses. On reconnaît les zouaves par leur uniforme singulier, aux couleurs vives et aux culottes bouffantes.

#### DES CANADIENS FRANÇAIS AU SERVICE DU PRÉSIDENT ABRAHAM LINCOLN

Mais de tous les conflits étrangers auxquels les Canadiens français ont participé, la Guerre civile américaine (1861-1865) représente celle où ils ont été les plus nombreux à s'impliquer, soit entre 12 000 et 15 000. Quand la guerre civile éclate aux États-Unis, un nombre considérable de Canadiens français y séjournent déjà, œuvrant dans des secteurs économiques divers. Plusieurs d'entre eux avaient pris l'habitude depuis plus de vingt ans de traverser la frontière afin d'aller y trouver du travail d'appoint pour améliorer les conditions de vie de leur famille. Ils œuvrent principalement comme journaliers dans le secteur agroforestier du Midwest américain, du Maine et de l'État de New York ou dans le secteur manufacturier qui amorce son développement dans le nord de la Nouvelle-Angleterre. Lorsque le conflit éclate, des Canadiens français séjournant aux États-Unis retournent au pays. Par contre, de nombreux Canadiens français ainsi que des Américains d'origine canadienne-française prennent quant à eux la décision de s'enrôler, tout comme des nombreux Canadiens français qui décident au même moment de quit-

ter le Canada-Est pour franchir la frontière et offrir leurs services à l'armée nordiste. Le début de la guerre et le mouvement de population qu'il crée à la frontière canado-américaine suscitent à Londres de graves inquiétudes. Dès le 13 mai 1861, l'Angleterre prend officiellement position dans ce conflit en votant une loi qui proclame sa neutralité qui défend à tout sujet britannique, sous peine de saisie et d'emprisonnement, de prendre du service en pays étranger ou d'aider des parties belligérantes étrangères, soit en participant à l'enrôlement, soit en fournissant du matériel de guerre.

Les mesures prises par Londres n'ont toutefois pas l'effet recherché. Dès la fin d'avril 1861, des quotidiens de Montréal et de Québec rapportent que la guerre déclenche au Canada-Est un fort « enthousiasme pour le Nord et que déjà, 600 hommes de Québec et un grand nombre de Montréal sont partis pour Boston afin de s'enrôler dans l'armée des États-Unis ».

Les Canadiens français s'enrôlent massivement lors de la première année de la guerre. Leur enthousiasme, comme celui des Nordistes, se refroidit à

Le 30 octobre 1899, 1 500 volontaires canadiens (dont certains francophones) quittent le pays pour participer à la guerre des Boers, en Afrique du Sud. (*Le Mémorial du Québec*, Tome IV, p. 871).



DENNISON ENG. MONTREAL

MAJOR T. L. BOULANGER,  
MAJOR J. E. PELTIER, CAPTAIN C. K. FRASER

partir de la fin de 1861 au moment où la guerre se prolonge. Le niveau d'engagement remonte de manière significative à partir des mois de juillet et d'août 1862 au moment où sont votées le Militia Act et le Militia Draft Act, qui bonifient l'enrôlement. En août 1862, le niveau d'enrôlement atteint des sommets qui ne seront jamais égalés par la suite.

Le patriotisme, l'idéalisme, la recherche de l'aventure et l'aspect monétaire sont, dans cet ordre, les motifs les plus souvent évoqués par les spécialistes de la guerre de Sécession pour expliquer l'enrôlement. Chez les Canadiens français établis aux États-Unis, le patriotisme a joué un rôle important dans la décision de s'enrôler. Nombreux sont ceux qui s'y prêtent volontiers, profitant de la guerre pour afficher ouvertement leur loyauté à leur nouvelle patrie et démontrer qu'ils sont d'honnêtes et de courageux citoyens prêts à prendre les armes pour défendre la liberté et maintenir l'intégrité territoriale du pays où ils ont choisi de vivre. D'autres sont plus réticents et n'acceptent de s'enrôler que sous la pression de leurs pairs ou de crainte d'être traités de lâches par les membres de leur communauté.

Ce patriotisme n'est pas partagé par les Canadiens français qui quittent le Canada-Est pour aller combattre dans les armées du Nord. Certes, plusieurs d'entre eux ont des parents et des amis installés

aux États-Unis et s'enrôlent afin de les soutenir dans leur lutte pour sauvegarder les valeurs de leur pays adoptif. Mais il faut voir que le rapport que ces Canadiens français avaient tissé avec les États-Unis était d'un tout autre ordre. Depuis quelques décennies, ils étaient nombreux à avoir pris l'habitude d'aller travailler temporairement dans le Nord-Est et dans le Midwest pour en rapporter des épargnes leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie. Pour eux, la guerre qui éclate vient d'abord perturber le marché du travail et les occasions d'emplois sur lesquelles ils comptaient. Leur participation à la guerre trouve sa justification dans leur volonté de contribuer au maintien de ce marché de l'emploi, un maintien qui passe par la sauvegarde de l'Union elle-même. De plus, l'assurance d'un revenu mensuel de 13 \$, soit le montant de la solde offerte au simple soldat au début de la guerre, paraît à de nombreux Canadiens français préférable à l'oisiveté ou la misère qui les attendaient en revenant au pays. Dans l'ensemble, il apparaît peu probable que le patriotisme et la volonté de défendre les valeurs fondamentales américaines que les élites cléricales dénonçaient ouvertement en chaire aient pu constituer une motivation suffisante pour les amener à faire un tel geste.

L'idéalisme et la volonté de contribuer à faire disparaître l'esclavage a pu influencer la décision de certains d'entre eux. Même si la question de l'esclavage a été reléguée au second rang dès le début du conflit, dans l'esprit de certains, le lien entre guerre et esclavage ne s'est pas totalement dissipé.

Toute guerre attire son lot d'aventuriers et la guerre de Sécession n'a pas fait exception. La guerre crée un univers dans lequel les règles de la société civile ne s'appliquent plus. Une toute nouvelle réalité s'impose, exaltante, marquée par la vie en groupe, par la camaraderie, l'aventure et l'inconnu, un monde brutal aussi et impitoyable, mais qui offre néanmoins à certains, l'occasion de démontrer leur courage, leur bravoure et leur audace. Il n'est pas exclu que cette dimension de la guerre ait plu aux Canadiens français.

Les avantages financiers qui accompagnent l'enrôlement ont constitué l'élément le plus important pour attirer les Canadiens français. L'enrôlement devient encore plus attrayant à partir de juillet 1862, au moment où le Congrès vote le Militia Act qui autorise le gouvernement fédéral à verser une prime de 100 \$ à toute recrue à la fin de son contrat. Les États et les villes emboîtent le pas, en accordant eux aussi des primes afin d'atteindre les quotas que leur fixe Washington. Avec la conscription votée par le Congrès, en mars 1863, l'enrôlement s'avère encore plus profitable. Cette loi comporte des dispositions permettant le paiement de fortes primes aux recrues et aux vétérans. Elle autorise également la substitution, permettant à un

Alfred Larocque, zouave pontifical, blessé à Mentana, le 3 novembre 1867. Cette photographie était vendue au profit de l'œuvre du Comité canadien des Zouaves pontificaux au prix de 15 cents. (*Le Mémorial du Québec*, Tome III, p. 214).



citoyen appelé à servir à payer un substitut pour le remplacer. Les Américains de 18 et de 19 ans, de même que les immigrants, deux groupes exclus de la conscription, ont pu ainsi tirer avantage de ces dispositions.

Dans ce contexte, la recherche d'un revenu constitue vraisemblablement la motivation première des Canadiens français à participer à la guerre. Le rythme d'enrôlement épouse les périodes où des décisions sont prises par les différents paliers gouvernementaux afin de bonifier les primes à l'engagement. Le nombre important d'enrôlements lors de la première année du conflit en l'absence de primes, tient au fait que les Canadiens français établis aux États-Unis s'enrôlent par patriotisme et que de nombreux Canadiens français séjournant aux États-Unis à la recherche d'un emploi saisonnier, espèrent, comme le voulait la croyance générale, que le conflit soit de courte durée, que le danger soit relatif et qu'ils puissent toucher leur solde et revenir sain et sauf au pays.

Les volontaires canadiens-français qui s'engagent sont jeunes. Leur âge varie entre 15 et 49 ans, même si légalement, seules les recrues âgées entre 18 et 45 ans sont éligibles. L'âge moyen à l'enrôlement est de 25,2 ans, ce qui correspond à celui de l'ensemble des soldats nordistes

Les enrôlés canadiens-français sont majoritairement des célibataires. Peu d'hommes mariés semblent disposés à mettre leur vie en jeu dans une guerre étrangère. Par ailleurs, très peu de recrues connaissent les rudiments de la lecture et de l'écriture. Plus de 90 % sont incapables de signer leur contrat d'engagement et apposent une croix au bas du document. Les recrues possèdent des expériences de travail très variées. Ils sont commerçants, pêcheurs, ingénieurs, aubergistes ou coupeurs de pierre. Les plus nombreux sont des travailleurs non qualifiés, principalement des journaliers (25 %). Les fermiers représentent le second groupe en importance, soit près de 15 %. Ils sont suivis par les artisans (11 %). La grande majorité des recrues (98 %) ne possède aucune expérience militaire.

La guerre de Sécession fut la plus meurtrière de l'histoire américaine et les Canadiens français n'ont pas échappé à la brutalité des combats. Ils ont toutefois été moins affligés que l'ensemble des Nordistes. De tous les Canadiens français enrôlés, 8 %, soit près de 1 000, ne reviennent pas à la maison, ce qui est environ deux fois moins que la moyenne enregistrée pour les Nordistes (14,4 %). Si les Canadiens français décédés sont moins nombreux à mourir sur les champs de bataille que les Nordistes (60 % des décès comparativement à 70 %), ils sont par contre davantage fauchés par la maladie : 40 % d'entre eux en meurent, contre 30 % chez les Nordistes. Enfin, près de 12 % des Canadiens français sont blessés au combat, soit autant que chez les Nordistes.

La guerre civile se termine en avril 1865 par la victoire des Nordistes. Le gouvernement fédéral offre aux enrôlés canadiens-français des terres gratuites dans le nord du pays et un grand nombre d'entre eux décident de s'installer aux États-Unis. Certains, toutefois, reviennent au pays avec, en poche, quelques épargnes et des souvenirs qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.

De nombreux Canadiens français ont participé volontairement à certaines guerres du XIX<sup>e</sup> siècle, que ce soit au Mexique, en Italie ou aux États-Unis. Démontrant encore leur grande propension à la mobilité, ces Canadiens français n'ont pas craint de s'enrôler quand leur conviction religieuse, patriotique ou que leur liberté et le bien-être de leur famille étaient en jeu. Ces valeurs ont été centrales dans la culture de vie des Canadiens français et constituent les éléments de base permettant de mieux comprendre leur implication dans des conflits militaires étrangers. ◆

Jean Lamarre est professeur au Département d'histoire au Collège militaire royal du Canada.

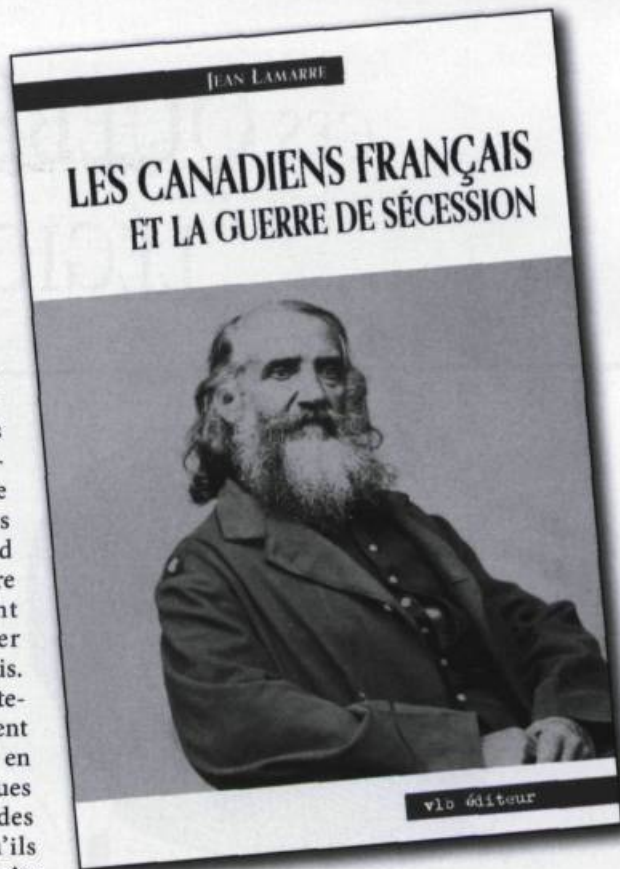
#### Pour en savoir plus :

Hardy, René. *Les zouaves : une stratégie du clergé québécois au XIX<sup>e</sup> siècle*. Montréal, Boréal, 1980, 312 p.

Lamarre, Jean. *Les Canadiens français et la guerre de Sécession, 1861-1865*. Montréal, VLB, 2006, 192 p.

Lecaillon, Jean-François. *Napoléon III et le Mexique : les illusions d'un grand dessin*. Paris, L'Harmattan, 1994, 260 p.

Moreau, Louis Edmond. *Nos croisières, ou, Histoire anecdotique de l'expédition des volontaires canadiens à Rome pour la défense de l'Église*. Montréal, Fabre et Gravel, 1871, 338 p. Lien Internet : <http://www.canadiana.org/ECO/itemRecord/08687>.



Jean Lamarre. *Les Canadiens français et la guerre de Sécession*. Montréal, VLB éditeur, 2006.